

L'agenda des abonnés Moniteur Juris : pour retrouver tous les services associés à votre abonnement. Restons connectés.



RENDEZ-VOUS EXPERT MARDI 16 AVRIL À 9H30

Quels impacts du Code de la commande publique sur la phase d'exécution des marchés ?

Si le Code de la commande publique contient, par rapport aux textes de 2015/2016, peu de changements concernant la phase de passation des marchés publics, les nouveautés apparaissent plus nombreuses s'agissant de la phase d'exécution de ces contrats. Pour rappel, les titres IX des parties législatives et réglementaires portent spécifiquement sur l'exécution des marchés et contiennent des dispositions relatives aux avances, délais de paiement, à la sous-traitance... Sont en outre codifiés le régime juridique de la résiliation ainsi que le pouvoir de modification unilatérale des marchés...

Laurent Sery, avocat associé au sein du cabinet Adamas, intervenant régulièrement sur des dossiers relevant du droit de la commande publique, **présentera les principales nouveautés relatives à la phase d'exécution des marchés contenues dans le Code de la commande publique.**

[JE M'INSCRIS](#)



LE N° 196 DE CONTRATS PUBLICS EST EN LIGNE

Au sommaire de ce numéro :

Code de la commande publique : analyse de la 3^e partie

À l'instar des deux premières parties consacrées aux marchés, la troisième partie du Code de la commande publique relative aux concessions reprend principalement les dispositions issues de textes antérieurs à savoir : l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et le décret n° 2016-86 du 1er février 2016. Au travers d'une analyse suivant la chronologie des contrats de concession (de la préparation à l'exécution), quelles seront les principales règles applicables à compter du 1er avril prochain et quelles sont les principales modifications opérées ?

[JE LE CONSULTE](#)



LE CCAG DES MARCHÉS PUBLICS EST MIS À JOUR

Compte tenu de son entrée en vigueur, le 1er avril dernier, de nombreuses références au nouveau Code de la commande publique, sont intégrées au *CCAG des marchés publics*. Sont ainsi mises à jour, les dispositions définissant les différents marchés publics (fiche 1.800), les concessions (fiche 1.810), celles réglementant les cahiers de charges (II.300) et les documents de la consultation (fiche II.310).

Vous retrouvez également les mises à jour des fiches :

- II.200 Présentation de l'acte d'engagement
- I.200 Force contraignante des CCAG
- II.240 Signature des offres
- I.210 Emploi de la forme écrite
- I.510 Caractère administratif des contrats passés en application de la réglementation des marchés publics
- I.110 Inscription du principe des CCAG dans la réglementation des marchés publics
- I.100 Préparation et approbation des CCAG
- III.200 Portée juridique des clauses des CCAG
- II.320 Justifications à l'appui des candidatures
- II.100 Identification des cahiers des charges
- IV.100 Notion de personne publique contractante
- III.100 Mention du CCAG applicable
- IV.110 Notion de maître d'œuvre

[JE LE CONSULTE](#)

* INFORMATION : Ajout dans le calendrier 2019 *

Retrouvez toutes vos newsletters Moniteur Juris avec des liens cliquables pour ne rien rater de l'actualité du premier trimestre 2019.

[▶ JE LE CONSULTE](#)



LE COMPLÉMENT COMMANDE PUBLIQUE EST EN LIGNE

Ne relevant pas des contrats de la commande publique, l'occupation du domaine public n'en demeure pas moins un sujet particulièrement intéressant pour la matière, notamment depuis que l'ordonnance du 19 avril 2017 est venue transposer la décision « Promoimpresa » de la CJUE, créant un nouveau principe de mise en concurrence.

Ce numéro de *Complément commande publique* se propose de faire le point en la matière.

[JE LE CONSULTE](#)



LE COMPLÉMENT URBANISME- AMÉNAGEMENT EST EN LIGNE

Vous y trouverez notamment la première partie du dossier analysant les nouveautés de la loi ELAN :

- Les nouveaux outils de l'aménagement, par François Priet
- Le littoral : un nouvel espace de liberté (de construire) ?, Par Vincent Le Grand
- Les autorisations d'urbanisme dans la loi ELAN : et si on ne touchait plus à rien ?, par Nathalie Baillon
- Aménagement commercial, un nouvel élan ?, par Dominique Moreno
- L'impact de la loi ELAN sur le droit des lotissements, par Élise Carpentier et Jérôme Tremeau

[JE LE CONSULTE](#)



LE COMPLÉMENT TERRITORIAL N°50 EST EN LIGNE

Ce numéro, outre les veilles juridiques et jurisprudentielles, propose les chroniques suivantes :

- Rubrique Décentralisation : « La différenciation territoriale de l'action publique locale : progrès ou entropie ? » ;
- Rubrique Finance : « Loi de finances pour 2019 : une étape avant une éventuelle réforme de la fiscalité locale ? » ;
- Rubrique Responsabilité : « Responsabilités de la commune dans l'exécution des décisions du juge administratif ».

[JE LE CONSULTE](#)



ASSISTANCE ABONNÉ

Notre Assistance Abonné se tient à votre disposition si vous souhaitez obtenir une réponse, bénéficier d'un conseil ou d'une aide personnalisée, pour mieux vous approprier votre abonnement.

- **Par téléphone** : 01 79 06 70 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 (17h00 le vendredi)
- **Par email** : moniteurjuris@info-pro-digital.com
- **Par courrier** : MONITEUR JURIS - Case n°61 - Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY CEDEX